

---

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant désignation de professeurs auprès du service de l'enseignement à distance**

**A.Gt 21-05-2007**

**M.B. 31-07-2007**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 18 décembre 1984 organisant l'Enseignement à distance de la Communauté française;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 27 décembre 1984 portant création de cours à distance;

Vu l'avis favorable de l'Inspection de l'Enseignement à distance,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Les spécialistes identifiés ci-après sont désignés à l'Enseignement à distance jusqu'au 31 août 2008 :

- Mme Isabelle ALBASINI, Licence en Communication sociale;
- Mme Dorothée BLAIRON, Graduat en Infographie et Graphisme;
- M. Jocelyn CHARLET, Baccalauréat (Education Nationale France);
- M. Jean-Louis CLAES, Licence en Sciences économiques appliquées;
- M. James NUGENT, Certificat en Langue anglaise Glasgow University;
- M. Vincent TERCELIN de JOIGNY, Graduat en Informatique de gestion;
- M. Thierry WESEL, Licence en Histoire de l'Art et Archéologie + CAPAES en cours.

**Article 2.** - La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bruxelles, le 21 mai 2007.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA